
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les 2/3 des adhérents sont représentés. L'AG extraordinaire peut donc se tenir.

-I- proposition de modifications statutaires sur les articles VII et IX

Réso solidaire a été lauréat du projet PTCE (pôle territorial de coopération économique) en janvier 2016. Cela implique d'avoir pour adhérent des entreprises hors ESS. Une modification des statuts de Réso solidaire est donc proposée.

Vote :

- Modifications adoptées à l'unanimité sur les 2 articles proposées

Il y a donc :

- un ajout d'un collège « Entreprises hors ESS »,
- une re-répartition des droits de vote en AG par collèges « acteurs de l'ESS » 35% / « Territoires » 20% / « entreprises hors ESS » 10% / « compétences » 35%
- un CA de 9 à 11 membres avec une recomposition du nombre d'administrateur par collège,
- le directeur/la directrice salarié.e de Réso solidaire est membre de droit du conseil d'administration

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

-I- Lecture du rapport moral par Olaf Malgras, Président de Réso solidaire

Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité

-II- Présentation du rapport d'activité

En ateliers-tournants (10 minutes)

Les thèmes : l'animation ESS, le DLA, les clauses sociales, les Coopératives Jeunesse Service, Startijenn, le Quadri

En collectif

Le PTCE, Les écoNautes

La mutualisation-fusion des 3 pôles ESS du Bassin rennais

Vote :

- Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

(http://www.resosolidaire.fr/bibliotheque/file/RapportActivite_Resosolidaire2015.pdf)

-III- Présentation du rapport financier par Jacky FREROU de Cafex avec lecture du rapport du Commissaire aux comptes par Mireille Herouin, cabinet Actu'Elles.

Le résultat 2015 est excédentaire de 1905 euros.

Votes :

- Le rapport financier est adopté à l'unanimité
- le résultat est affecté en report à nouveau à l'unanimité
- Le quitus au CA pour sa gestion est donné par l'assemblée générale à l'unanimité

-III- Proposition de nomination du commissaire aux comptes pour 6 ans ainsi que son suppléant

Proposition : Cabinet Actu'Elles avec Catherine Grimond et en suppléant Régine Daudé.

Vote :

- La nomination est adoptée à l'unanimité

-V- Election du conseil d'administration

Renouvellement par tiers du CA. Les 3 sortants ont déjà effectué 2 mandats. Ils ne peuvent donc pas se représenter. 2 candidatures reçues. Election à bulletins secrets.

	Sont sortants	Se présentent	Sont élus
Collège Acteurs	Elan créateur / Isabelle Amauger	Parenbougé / Laurent Fournigault	Parenbougé / Laurent Fournigault
Collège Compétences	Elodie Duval Laurent Prieur		
Collège Entreprises hors ESS		Eco-origin	Eco-origin

Le CA 2016 de Réso solidaire se compose donc de 9 membres,

Collège Acteurs	Collège territoire	Collège Entreprises hors ESS	Collège Compétences
Concordia Bretagne	La Ligue de l'Enseignement	Eco-origin	Laurent Prieur (membre de droit)
Coop de construction	La Communauté de communes du Val d'Ille		
Enercoop Bretagne			
Parenbougé			
Marion Garandeau			

Fait à Rennes, le 17 juin 2016

